



NOM'INFORME

Numéro 1

Revue Municipale Printemps / Eté 2008

SOMMAIRE

- Le mot de votre Maire
- Présentation du nouveau conseil municipal (page 2)
- Présentation du personnel communal
- Commissions communales et extra-communales (page 3)
- Le conseil Municipal A quoi sert-il ? Quelques exemples de délibérations (page 4)
- Actualités Municipales (page 5)
- Informations Municipales et Extra-Communales (page 6)
- Manifestations printemps / été (pages 7,8 et 9)
- Manifestations à venir (page 10)
- Rubrique Santé (page 11)
- Rubrique Environnement (page 12)



Voici le Numéro 1 de NOM'INFORME dans sa nouvelle formule.

Ainsi l'a souhaité votre nouvelle équipe municipale qui se présente à vous dans ses fonctions et attributions complétées et précisées par rapport à l'information d'Avril dernier.

Aux côtés des élus, voici le Personnel Communal que beaucoup d'entre vous connaissent; mais il est normal que vous mettiez un nom sur le visage de celles et ceux qui assurent l'accueil du public.

Ensemble nous ferons un bon travail, sachant que la période de prises de fonction dans le cas d'une équipe municipale presque entièrement renouvelée, demande un temps d'adaptation dans un environnement pas toujours facile. Les nombreuses marques de sympathie et les encouragements que vous nous prodiguez, nous y aideront j'en suis sûr.

La vocation essentielle de NOM'INFORME est de vous faire connaître la vie de notre commune et les événements qui s'y déroulent. Une part sera consacrée à l'espace extra-communal : Communauté de Communes « Espace en Pévèle », Pays Pévélois, S.C.O.T, etc...

Nous avons opéré un tri dans les informations afin de vous les présenter dès maintenant, alors qu'elles sont encore dans les mémoires, avec la possibilité de les développer dans le « Bulletin Municipal » de début d'année. A ce sujet, j'ai à cœur de rendre ici solennellement hommage à Laurent BEAUJARD décédé brutalement le 30 Mai dernier. Laurent tenait parmi nous tous une place fondamentale.

Les « Actualités Municipales » reprennent les principaux sujets de la vie quotidienne susceptibles de vous concerner tous, y compris ceux qui m'ont récemment valu les « honneurs » de la presse (friterie, stationnement).

Certains ne se sont visiblement pas aperçus que la campagne municipale était close.

Les projets d'ampleur plus importante, après avoir fait l'objet de débats au sein du Conseil, vous seront présentés.

Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions, remarques, analyses, porteuses d'éléments constructifs.

J'espère que la nouvelle formule de NOM'INFORME vous conviendra; sachez qu'en renouvelant partiellement le parc de photocopieurs, nous avons tiré parti des nouvelles techniques qui permettent aujourd'hui d'obtenir une publication de grande qualité pour un coût tout à fait raisonnable.

A celles et ceux qui, au début de ce nouveau mandat municipal hésiteraient encore à participer à la vie communale, je leur dis : venez, nous disposons de cinq ans et demi pour faire ensemble de belles choses.

A bientôt
Le Maire
Daniel BONNET

Adresse de messagerie : mairie.nomain@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal



André DE BAERE
1er Adjoint
Patrimoine, Urbanisme et
Nature



Yannick LASSALLE
2ème Adjoint
Finances, Technologie et
Communication



Michèle CASTELAIN
3ème Adjoint
Education, Culture, Loisirs,
Sports et Jeunesse



Jean-Marc DELOBEL
4ème Adjoint
Personnel, Organisation
Aménagement



Paul VANDEVILLE
5ème Adjoint
Fêtes, Animations,
Inter-Générationnel



Jean DUPIRE
Conseiller Délégué
Ecoles et Médiathèque



Dominique MEURISSE
Conseillère Déléguée
Sports et Jeunes



Georges SANT
Conseiller Délégué
Travaux



Lionel BEGHIN
Conseiller



Audrey CROMBEZ
Conseillère



Emmanuel DELAPORTE
Conseiller



Françoise DELPLANQUE
Conseillère



Paul DERNAUCOURT
Conseiller



Jean Luc GRAS
Conseiller



Alain HUE
Conseiller



Anne-Marie LECLERC
Conseillère



Chantal LE CORNU
Conseillère



Guillaume MATHON
Conseiller

Le Personnel Communal



Claudine CHARBUIS
Rédacteur



Emilie DUTHOIT
Adjointe Administratif



Christelle DEVEMY
Adjointe Administratif



Céline DUHEM
Adjointe d'animation



Patricia LOUVET
A.T.S.E.M



Michel CLEPPE
Services Techniques



Jean-Claude DELSOL
Services Techniques



Bernard MORTREUX
Services Techniques



Stéphanie Pistonne
Ecole- Cantine



Natacha PIQUET
Ecole – Cantine

Les Commissions Communales

URBANISME, TRAVAUX ET SECURITE

André DE BAERE
Jean-Marc DELOBEL
Georges SANT
Lionel BEGHIN
Audrey CROMBEZ
Emmanuel DELAPORTE
Paul DERNAUCOURT
Jean-Luc GRAS
Alain HUE
Anne-Marie LECLERCQ
Guillaume MATHON

SECURITE ROUTIERE

Daniel BONNET
André DE BAERE
Jean Marc DELOBEL
Jean DUPIRE
Georges SANT
Jean-Luc GRAS
Paul DERNAUCOURT
Jean Pierre DELOBEL
Directrices des écoles

Représentants des parents d'élèves
La Gendarmerie

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

| | |
|----------------------|------------------|
| Daniel BONNET | Anne Marie DESRY |
| Paul VANDEVILLE | Robert MARTIN |
| Chantal LE CORNU | Gérard WACQUIER |
| Anne Marie LECLERCQ | Annie ROUSSEL |
| Françoise DELPLANQUE | |

JEUNESSE, SPORTS CULTURE ET FETES

Michèle CASTELAIN
Paul VANDEVILLE
Dominique MEURISSE
Jean DUPIRE
Audrey CROMBEZ
Françoise DELPLANQUE
Paul DERNAUCOURT
Anne-Marie LECLERCQ
Chantal LE CORNU
Guillaume MATHON

APPELS D'OFFRES

Daniel BONNET (Président)
Georges SANT (Titulaire)
Yannick LASSALLE (Titulaire)
André DE BAERE (Titulaire)
Guillaume MATHON (Suppléant)
Lionel BEGHIN (Suppléant)
Ann- Marie LECLERCQ (Suppléant)

CORRESPONDANT A LA DEFENSE ET A LA SECURITE CIVILE

Paul DERNAUCOURT

CONSEILLER A LA SECURITE ROUTIERE

Jean DUPIRE

FINANCES, VIE ECONOMIQUE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

Yannick LASSALLE
Michèle CASTELAIN
Jean-Marc DELOBEL
Lionel BEGHIN
Emmanuel DELAPORTE
Jean DUPIRE
Jean-Luc GRAS
Alain HUE
Chantal LE CORNU
Anne-Marie LECLERCQ
Guillaume MATHON

MAPA (Marchés à Procédures Adaptées)

Daniel BONNET
André DE BAERE
Yannick LASSALLE
Michèle CASTELAIN
Jean-Marc DELOBEL
Paul VANDEVILLE
Jean DUPIRE
Dominique MEURISSE
Georges SANT

Changement de dénomination

Le C.A.S devient C.E.S.C (Comité des Evènements Sociaux et Communaux)
Paul Vandeville (Président)

Délégués auprès de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux

ESPACE EN PEVELE

Daniel BONNET (Titulaire)
André DE BAERE (Titulaire)
Alain HUE (Suppléant)
Jean-Luc GRAS (Suppléant)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PEVELE

Daniel BONNET (Titulaire)
Yannick LASSALLE (Titulaire)
Jean-Marc DELOBEL (Suppléant)
Jean DUPIRE (Suppléant)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE LECELLES ET ENVIRONS

| | |
|---------------------------|------------------------------|
| Jean Luc GRAS (Titulaire) | Paul VANDEVILLE (Suppléant) |
| Lionel BEGHIN (Titulaire) | Paul DERNAUCOURT (Suppléant) |

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES DE LA SCARPE ET DU BAS ESCAUT

Alain HUE
Jean-Luc GRAS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION DES EAUX DU NORD

Alain HUE

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

Titulaires : Michel DELCROIX, Yannick LASSALLE, Anne Marie LECLERCQ, Marc LETERME, Philippe LEMAIRE, Robert MARTIN, Palmyr SALEMBIER, Gérard WACQUIER.
Suppléants : Marie France DELOBEL, Pascal DELPLANQUE, Jean DUPIRE, David HEURTEAUX, Marcelle HOSTEKINT, Guillaume MATHON, Dominique MEURISSE, Catherine SANT.

Le conseil Municipal : A quoi sert-il ?

C'est l'assemblée que vous avez élue pour administrer et gérer les affaires de la commune. Si le résultat des délibérations fait l'objet d'un affichage, le travail d'étude et de préparation se fait en amont lors des commissions ou des réunions de travail.

Chaque semaine, le Maire réunit les adjoints et les conseillers délégués. Ces réunions sont consacrées en priorité à la « gestion des affaires courantes ». Au-delà, il y a la vie quotidienne : individuelle ou associative ; les chemins se croisent parfois en Mairie et c'est le rôle d'un Conseil Municipal de favoriser la qualité du lien social ainsi que les démarches administratives que tout un chacun peut avoir à conduire. Nous ne sommes pas des notables – au sens politique du terme – nous sommes des Nomainoises et des Nomainois investis de votre confiance et soucieux d'en faire un bon usage.

Quelques exemples de délibérations

Conseil Municipal du 31 Août 2008

- Désignation des conseillers délégués à la Communauté de Communes "Espace en Pévèle" et aux Syndicats Intercommunaux (voir page 3)

Conseil Municipal du 4 Avril 2008

- Organisation du Centre Aéré de juillet 2008.
- Choix des activités et sorties concernant l'îlot z'ados.
- Analyse de différents contrats de maintenance pour le matériel informatique.

Conseil Municipal du 14 Avril

- Compte Administratif 2007 et Budget Primitif 2008 (voir Nom'Informe d'avril 2008)

Conseil Municipal du 28 Avril 2008

- Ajustement du montant du marché concernant les travaux de la rue d'Ouvignies
- Désignation des représentants des différentes commissions d'Espace en Pévèle et de la commission communale des impôts (voir page 3).
- Formation du jury criminel de la commune.

Conseil Municipal du 15 Mai

- Recrutement d'un adjoint d'animation pour l'îlot z'ados.
- Recrutement d'un adjoint technique à mi-temps en remplacement d'un départ en retraite.
- Convention pour le fauchage et le curage des fossés.
- Ouverture d'une garderie pendant le centre aéré de juillet.

Conseil Municipal du 26 Juin

- Approbation du contrat de nettoyage des locaux communaux avec la société BNET Service
- Suite à la réforme des Autorisations d'Urbanisme du 1^{er} Octobre 2007, le C.M a décidé de soumettre les clôtures à déclaration préalable.
- Nouveaux avenants pour différents contrats d'assurance
- Désignation des membres des commissions communales (voir page 3)

Cette liste est non exhaustive, vous pouvez consulter le compte rendu de chaque Conseil Municipal en Mairie.

RECENSEMENT

La population de NOMAIN augmente. Le décompte de l'INSEE est de 2440 habitants en 2008 (Il était de 2418 lors du recensement précédent).

Ce chiffre place NOMAIN à la 3915ème place environ par ordre d'importance de sa population sur les 36 783 communes françaises.

QUALITE DE L'EAU

Les taux de bactériologie et de Physico - chimie sont conformes à 100% aux normes de la DDASS.

Quelques informations sur le réseau

Source : SIDEN France

- 33 km de canalisation
- 39 bouches d'incendie
- 16 poteaux d'incendie
- 962 branchements
- 90691 m3 consommés

VOIRIE

Nouveau Giratoire

Le Conseil Général du Nord a approuvé la création d'un giratoire à l'intersection des Routes Départementales 938 et 127 sur le territoire de la Commune. Les travaux débuteront à la fin du premier semestre 2009.

Nouveaux Chemins

Suite à la dissolution de l'association foncière de remembrement de Genech, les chemins créés lors du remembrement seront incorporés dans la voirie communale.

Eclairage Public

Un état des lieux sera entrepris cet automne sur l'ensemble du réseau afin d'entreprendre les travaux nécessaires sur les parties vétustes et inefficaces. Ces améliorations intégreront la notion de développement durable.

Assainissement

Une deuxième demande de subvention concernant les travaux

de réfection des rues de la Commune, B. Delemme et du Fort Debout ayant été refusée au titre de la DGE 2008, le Conseil Municipal a décidé de réaliser une réfection partielle notamment au niveau des virages de la rue de la commune. Une troisième demande de subvention sera présentée pour l'année 2009.

D'autre part, la poursuite des travaux d'assainissement des rues B. Delemme, G. Herent et E. Payen est en cours d'étude.

SECURITE ROUTIERE

Dépose minute

Un dépose-minute destiné aux cars scolaires sera implanté rue du Roupion à proximité de l'entrée de l'école Léo-Lagrange.

Les enfants pourront prendre le bus sans traverser la route.

Parking de la Grand-Place

Suite aux difficultés rencontrées par les chauffeurs des cars scolaires pour accéder au parking, des travaux d'élargissement ont été entrepris aux abords de la rue Delcroix.

Un sens interdit « sauf bus » sera matérialisé.

Parking rue du Roupion

Les travaux débuteront courant Octobre 2008. 24 places de parking et un trottoir permettront aux parents de stationner aux abords de l'école Léo Lagrange dans des conditions de sécurité renforcées.

Stationnement

Le stationnement rue Jules Delaby sera revu afin de rendre à nouveau à la circulation piétonne le trottoir côté pair devenu impraticable. Le stationnement sera interdit et les emplacements de parking effacés.

Par contre côté impair, la signalisation permettra l'arrêt momentané des véhicules (pour un déchargement par exemple).

Faut-il rappeler qu'il s'agit d'un virage en « S » rendant la circulation

dangereuse et qu'il convient de remettre l'endroit en sécurité dans le respect du code de la route.

FAITS DIVERS

Friterie

Le Maire ayant été abondamment cité par des articles de presse, il convient d'apporter les mises au point ci-après :

L'exploitant n'avait pas respecté les prescriptions qui lui avaient été faites par le précédent Conseil.

L'actuel Conseil lui a proposé un projet de convention d'occupation du domaine public reprenant les quelques points suivants :

- Déplacement de l'installation d'une vingtaine de mètres afin de libérer les meilleures places de parking utilisables par les personnes à mobilité réduite.

- Maintien du groupe électrogène et calfeutrement de celui-ci (l'exploitant ne souhaitant pas assumer le coût d'un branchement électrique).

- Redevance mensuelle de 30 euros pour le droit d'occupation du domaine public.

L'exploitant a préféré quitter les lieux ! Nous déplorons ce départ et sommes ouverts à toutes propositions de nouvel arrivant qui s'engagerait à respecter les quelques obligations figurant dans le projet de convention.

HAUT DEBIT

930 lignes téléphoniques sont répertoriées à Nomain dont 66 inéligibles à l'ADSL (512 kbs) .

Nous allons entreprendre dans les semaines à venir, une étude avec l'aide de la Communauté de Communes et du Conseil Régional afin de localiser précisément les zones non couvertes et définir les moyens techniques et financiers à mettre en place. Le projet est maintenant lancé et 2009 devrait enfin permettre à tous d'accéder au Haut Débit. A suivre ...

TENNIS

Une nouvelle association vient d'être créée. Nous lui souhaitons un franc succès.

LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale. Elle est indispensable pour pouvoir voter et concerne les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2009 ainsi que les électeurs qui ont changé de commune de résidence. Les démarches d'inscription peuvent être effectuées en Mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2008.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre seizième anniversaire. Le Maire vous remettra alors une **ATTESTATION de RECENSEMENT** qu'il est primordial de conserver précieusement : en effet, cette attestation sera réclamée si vous voulez vous inscrire à un examen ou un concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

LIGUE CONTRE LE CANCER ET ENVIRONNEMENT

La ligue contre le cancer a décidé de mettre en place un programme de récupération des déchets consommables informatiques et téléphones portables aux fins d'allier un geste citoyen de protection de l'environnement avec les ressources financières correspondantes. Un conteneur est à votre disposition dans le hall d'accueil de la mairie.

Le Maire reçoit lors des permanences le Jeudi de 17h00 à 18h00 et le Samedi de 9h00 à 11h00

Informations EXTRA-COMMUNALES

EMPLOI

Dans le cadre des programmes Transfrontaliers, un chantier d'insertion lié aux secteurs du bâtiment démarrera en Octobre/Novembre 2008. Ce chantier s'adresse aux jeunes de 18 à 26 ans, habitant sur le territoire d'Espace en Pévèle et souhaitant se former aux différentes techniques des métiers du bâtiment. Si cette action vous intéresse, contacter la MISSION LOCALE d'Orchies, 36 rue Jules Roch – Tél 03 20 84 77 89.



Centres de Loisirs intercommunaux

Aix, Auchy, Bouvignies, Coutiches, Landas, Nomain, Saméon

Espace en Pévèle renouvelle son action : en 2009, les centres aérés se dérouleront durant les vacances scolaires de Carnaval et de Pâques.

Les enfants âgés de 4 à 13 ans seront accueillis du 23 février au 6 mars 2009 à Saméon, Aix et Coutiches et du 20 au 30 avril 2009 à Landas, Nomain et Bouvignies.
Horaire d'accueil : 9h - 17h
Garderie le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.
Inscriptions programmées fin janvier et fin mars 2009 dans les communes d'accueil.



Renseignements à la Communauté de Communes Espace en Pévèle au 03 20 71 55 00

Manifestations de printemps

MARS

POESIE A L'ECOLE SAINT MARTIN

Les enfants de l'école St Martin ont déclamé en musique, des poésies en les mimant. L'objectif étant de promouvoir l'expression orale des enfants ainsi qu'une approche différente de la poésie.

AVRIL

Déplacement à TOURNAI le 1^{er} Avril en souvenir des Nomainois fusillés en octobre 1917 à Tournai.

La délégation Nomainoise et les anciens combattants reçus par une délégation belge, ont assisté à la messe du souvenir avant de déposer une gerbe au monument de Gabrielle Petit, héroïne belge de 14/18, au monument des Vendéens et au mur des fusillés. Une cérémonie à l'hôtel de ville de Tournai termina cette journée.

26 et 27 Avril, Dépôt de Gerbe en souvenir de la journée des Déportés.

MAI

Le 1^{er} Mai : remise de médailles du travail.

16 personnes ont été honorées cette année, la liste figurera sur le Bulletin Municipal.

Le 3 Mai, Mr Bonnet accompagné des membres du Conseil Municipal a reçu les présidents des Associations, cette rencontre a permis de nouer le dialogue avec la nouvelle Municipalité.

Le 8 Mai, lors d'un dépôt de gerbe aux monuments aux morts, le Conseil Municipal, les Anciens Combattants et les enfants des écoles accompagnés par l'Harmonie Union Nomainoise se sont associés pour un hommage solennel. Une messe en souvenir des victimes de la seconde guerre mondiale avait précédé cette cérémonie.

Dans la salle des fêtes, après une remise de médailles, les Anciens Combattants ont clôturé cette journée par leur repas familial.



PARCOURS DU CŒUR

La municipalité s'est mobilisée comme chaque année pour vous proposer des activités sportives afin de transmettre un message montrant les bénéfices de l'activité physique.

Dimanche matin, plus de 50 personnes, souvent en famille, se sont inscrites sur l'un des deux parcours proposés (5 et 10 km).

La veille, ce sont les enfants des écoles, accompagnés par leurs professeurs, qui ont effectué le parcours. Un grand merci aux enfants pour l'aide qu'ils nous ont apportée.



REPAS DES AINES du 18 Mai

Une journée mémorable ; la convivialité et la joie de vivre étaient au rendez-vous. Chacun a pu apprécier ce repas ainsi que le dynamisme des animateurs. Nous saluons les membres du CESC (Comité des Evénements Sociaux et Communaux) qui ont largement contribué à cette réussite.



FETE DES MERES

A l'occasion de la fête des mères, 320 plantes ont été distribuées aux enfants des écoles, une façon d'honorer les mamans.



JOURNEE NOMAIN PROPRE

« Notre village propre, le souhait de tous, l'affaire de chacun »



Une grande première ce dimanche 8 juin, l'occasion pour les Nomainois de contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie. Vous avez été sensibles à notre appel par votre participation importante. En effet, plus d'une centaine de personnes ont nettoyé la voirie et ont collecté environ 2 tonnes de déchets divers allant des bouteilles et canettes jetées dans les fossés en passant par un cadre de vélo et des pneus de camion. Par ces actions concrètes et éducatives, nous espérons lors des prochaines journées propreté, que la récolte sera moins abondante.

Les membres du Conseil Municipal ont remis aux 30 enfants de CM2 un dictionnaire Français – Anglais, ouvrage indispensable pour la 6^{ème}. Félicitations aux futurs collégiens.

- Jean Baptiste BAELE
- Camille BAUDRY
- Simon BEAUCAMPS
- Clément BEGHIN
- Pierre BEGHIN
- Thomas BEULQUE
- Florian BUSTRAEN
- Arnaud CARLIER
- Julien DECCUBER
- Stanislas DELGRANGE
- Elodie DELMER
- Justine DELZENNE

REMISE DES DICTIONNAIRES



- Pia DERNAUCOURT
- Marie DEVEMY
- Justine EL IBRICK
- Loïc GENNA
- Florine HIDDEN
- Sergueï HUGLO
- Loïc HUGOT
- Marie JACQUES
- Elie JEAN
- Valentine KURZYDLO
- Lucie LAMERRE
- Guillaume LEPÂÎTRE
- Charlotte PAQUET
- Jérôme PARENT
- Pauline PETIT
- Romain PICQUET
- Justine WARIN
- Louis WATERLOT

La Tante Belladone,

Les élèves de l'école Léo Lagrange ont joué « La tante Belladone ».

Cette pièce de théâtre interprétée par les enfants, nous a raconté l'histoire d'une famille identique à celle du Petit Poucet.

« Des parents veulent abandonner leurs enfants à la tante Belladone. Tout le quartier se mobilise pour donner du travail à la famille pour qu'elle reste unie ».

Cette pièce fait référence aux contes traditionnels et insiste sur le rôle de citoyen de chacun.

Le 8 juin, à l'occasion de la journée nationale du Souvenir des combats d'Indochine et des T.O.E., le conseil municipal et les anciens combattants ont tenu à déposer une gerbe au Monument aux Morts.

APPEL DU 18 JUIN

Lors de la commémoration de l'Appel du Général de Gaulle, devant les Anciens Combattants et le Conseil Municipal, les enfants des écoles ont lu le texte de l'appel à la délégation du Tournaisis.



JUILLET

BIBLIOTHEQUE

« Prix des meilleurs lecteurs »



Les Lauréats sont :
Mesdames THERON, DERAÏN, NAVEAUX, FRAZIER,
NOWICKI, VANDERBECQ et Messieurs MOLLET et
RENARD

14 JUILLET

Comme chaque année, la soirée du 13 juillet a connu un franc succès. Dès 19 heures, les bénévoles étaient prêts pour accueillir les participants. Grâce à une météo complaisante, la soirée fut réussie ainsi que le feu d'artifice.



CENTRES AERES DE JUILLET

150 enfants ont été accueillis au CLSH de Juillet par une équipe constituée de 16 moniteurs et 3 directeurs. Le fil conducteur de cette année fut le cinéma. Un spectacle constitué de tableaux de films tels « Pirate des caraïbes » ou encore « le cinquième élément » clôtura cette saison 2008. Le CD Rom des photos est à la disposition des parents à l'accueil de la Mairie.



L'ÎLOT Z'ADOS

Une quinzaine de jeunes de 14 à 17 ans se sont retrouvés régulièrement cet été à l'Îlot z'ados. Différentes activités tel que Karting, Bowling, Cinéma ainsi qu'un mini-camp à Royan leur ont permis de sortir du quotidien tel que Télé, Internet et « ché pas quoi faire ... ». L'Îlot z'ados a pour ambition d'allier loisirs et pédagogie. C'est pourquoi des réunions régulières Parents / Ados seront menées pendant les semaines qui viennent.

AOUT

VOYAGE A PARIS

C'est le souvenir d'un film qui a accueilli les voyageurs. Au cours de la ballade sur le canal ST Martin, Ils ont entendu les voix d'Arletty et de Louis Jovet avec le légendaire « Atmosphère, atmosphère ».

Après le repas, une promenade au jardin des plantes termina cette journée.



SEPTEMBRE

ERIC BAERT à Nomain le 14 Septembre

Notre concitoyen Eric BAERT nous a présenté, à l'initiative de l'amicale laïque, un spectacle époustoufflant d'une très grande qualité. Notre imitateur bourré de talents n'a rien à envier à ses pairs qui bénéficient d'une carrière très parisienne.

Nous en reparlerons dans le Bulletin Municipal.

SEPTEMBRE

✚ DUCASSE D'AUTOMNE

Samedi 27

- 14h00, Course cycliste organisée par l'Association Cycliste Nomainoise
- 19h00, Moules Frites ou Pot'je Vlech Frites Salade

Dimanche 28

- 8h00 à 12h00, Foire à la brocante
- 13h00, Moules Frites ou Pot'je Vlech Frites Salade
- 18h00, Loto

OCTOBRE

✚ Vendredi 10, Remise des Récompenses Sportives

Il s'agit pour la municipalité de récompenser tous ceux et celles qui se sont distingués lors des compétitions sportives durant l'année.

✚ Samedi 18 et Dimanche 19, LIRE EN FÊTE



Bibliothèque municipale
26, rue Jean Lebas
Horaires d'ouverture :
mercredi et samedi
de 14h30 à 17h15
Rens . 03 20 59 50 65

«Les saveurs, voyage autour du goût.»

Exposition

sam 18 et dim 19 octobre

samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
dimanche de 10h à 12h

salle des fêtes Léon Delzenne, rue Jean Lebas

Documents et panneaux de la Médiathèque Départementale du Nord, productions du centre de loisirs et des écoles, avec le concours de l'association « Les amis des Oiseaux ».

Dégustations

samedi 18 octobre

Proposées par les retraités et les producteurs de produits du terroir.

✚ Samedi 25 et Dimanche 26, Expo/Bourse organisée par les Amis des Oiseaux.

✚ Samedi 25, 3ème Troc de plantes organisé par Les Jardiniers de France.

✚ Dimanche 26, début du challenge 2008 – 2009 aux écuries DESCAMPS

NOVEMBRE

✚ Du Lundi 3 au Dimanche 16, Tir Sportif

Les 15 jours du Tir Sportif, manifestation nationale visant à promouvoir ce sport. Démonstration, concours et initiation gratuite seront programmés. Pour plus de renseignements, s'adresser à l'association.

✚ Le Mardi 11, 90ème anniversaire de l'armistice de 1918

Cet anniversaire sera précédé d'une exposition les 7, 8, et 9 Novembre.

✚ Le Vendredi 21 à 20h30, Soirée du Court Métrage

1^{er} Festival du court métrage à Nomain. L'occasion de présenter une sélection de Films ayant obtenu des récompenses nationales et internationales.

Bientôt un 3ème défibrillateur externe automatique (DEA) à Nomain

Deux appareils de ce type étaient déjà disponibles dans notre commune, l'un à la Mairie et l'autre sur la place de l'Eglise. Un troisième DEA sera prochainement disponible et installé au stade. L'acquisition de ce dernier appareil a été rendue possible grâce à une subvention du ministère de l'intérieur à hauteur de 50% soit 675 euros.



Qu'est ce qu'un défibrillateur externe automatique ?

Il s'agit d'un petit appareil portable qui analyse automatiquement le rythme cardiaque d'un sujet ayant brutalement perdu connaissance, et permet de délivrer un choc électrique en cas d'arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire. Ces DEA sont installés dans des lieux publics fréquentés et sont conçus pour être utilisés par tous. Ils permettent ainsi d'agir très précocement, en attendant l'arrivée des secours qu'il faut bien sûr appeler systématiquement.

L'arrêt cardiaque : un problème de santé publique :

En France, chaque année, 60 000 personnes décèdent subitement, dans la rue ou à la maison. La plupart d'entre elles sont victimes d'un arrêt du cœur ; 2% en réchappent mais le taux de survie sans séquelle baisse de 10% par minute. L'utilisation d'un DEA dans les 5 minutes qui suivent l'arrêt cardiaque, suivi d'une prise en charge spécialisée par les intervenants de l'urgence (pompiers, SAMU...) porte les chances de survie à 75%.

Qui peut utiliser un défibrillateur externe automatique (DEA) ?

Nous tous ! « Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un DEA répondant aux caractéristiques définies à l'article R.6311-14 » - Décret n° 2007-705 du 4 mai 2007.

Ainsi, chaque citoyen peut et même, se doit, d'utiliser un DEA à chaque fois que cela est possible : 80% des personnes sauvées par un défibrillateur en libre accès l'ont été par des utilisateurs qui n'en avaient jamais utilisé auparavant.

Comment utiliser un défibrillateur externe automatique (DEA) ?

Utiliser un DEA est très facile. L'appareil est en effet conçu pour donner des ordres simples qu'il faut effectuer dans le calme sans céder à la panique. Nous pensons néanmoins qu'une présentation de ces appareils et de leur fonctionnement peut vous aider à agir plus efficacement dans l'urgence. Nous vous donnons donc rendez-vous les :

- ✚ 17 Octobre 2008
- ✚ 21 Novembre 2008
- ✚ 19 Décembre 2008

A la **Mairie de Nomain**, pour une séance de formation avec la participation des médecins de Nomain.

VENEZ NOMBREUX !!!

Site internet avec vidéo : www.linternaute.com/sante

DES IDEES PRATIQUES : LE TRAITEMENT DES DECHETS

Notre production de déchets est en constante augmentation et va de pair avec notre société de consommation. Mais ceci n'est pas gratuit. Alors comment faire pour concilier la protection de notre environnement et par la même occasion celle de notre portefeuille ?

Tout d'abord quelques explications et chiffres.

La collecte, le traitement et la valorisation des déchets est de la compétence de la communauté de communes « Espace en Pévèle ».

En 2007, pour l'ensemble de la communauté de communes, 6900 tonnes de déchets (tri sélectif, ordures ménagères, déchets verts, encombrants) ont été collectés, traités et recyclés pour un coût total de 1 212 000 € (1).

Ce qui donne environ 575 kg et un coût moyen de 101 € par an et par habitant. D'où la nécessité de recycler et diminuer le plus possible nos déchets.

Ensuite, quels sont les moyens pour payer moins et produire moins ?

Exemple 1 : Ne payez pas 2 fois.

Une première fois en payant une **éco-participation** au fournisseur pour le traitement de l'ancien appareil (que le commerçant est obligé de reprendre) lorsque vous achetez un appareil électrique, électronique ou électroménager neuf.

Et une deuxième fois dans votre **taxe d'ordures ménagères** si vous portez l'ancien appareil à la déchetterie.

Exemple 2 : Diminuer le coût de traitement des déchets verts.

Le **compostage** est un moyen simple de recycler les déchets (tontes de pelouses, pelures de légumes, coquilles d'œufs, fines branches, marc de café, ...) ce qui vous donnera au bout de quelques mois un engrais formidable à mettre dans votre potager ou aux pieds de vos arbustes.

De plus, pour que NOMAIN soit beau, moins de poubelles borderont les trottoirs et les bas côtés. Pour les poubelles indispensables, ne les sortez que la veille du ramassage (dimanche soir pour le tri sélectif et les poubelles ménagères, et lundi soir pour les déchets verts)

Enfin, vous pouvez obtenir plus de détails sur le site www.symideme.com (organisme chargé du traitement des déchets pour la communauté de communes « Espace en Pévèle »).

En cas de problème de collecte ou de bac pour le tri sélectif, vous pouvez contacter « Espace en Pévèle » au 03 20 71 55 00.

(1) : source Espace en Pévèle